**À l'attention de : Directeur du magasin –**

Veuillez trouver ci-joint votre trousse de point de vente pour le prochain rabais printanier Hercules qui sera offert aux clients du 15 mars au 15 mai 2022.

**Aperçu –**

Les clients qui achètent quatre (4) pneus admissibles de marque Hercules pourront recevoir une carte Visa Hercules prépayée de 50 $.

**Gammes de pneus Hercules admissibles –**

* Hercules Roadtour 655 MRE
* Hercules Raptis R-T5
* Hercules Terra Trac Cross V
* Hercules Terra Trac AT X-Journey
* Hercules Terra Trac AT X-Venture
* Hercules Terra Trac T/G Max

**Soutien marketing -–**

Nous vous invitons à visiter le site de matériel de point de vente Hercules Power ([herculespoweroutletcanada.ca](http://www.herculespoweroutlet.ca)) et de vous inscrire à l'une de nos campagnes de marketing printanières conçues pour générer du trafic vers votre magasin pendant la période des remises. Les ressources pour médias sociaux que vous pouvez utiliser pour soutenir la promotion se trouvent dans le guide pratique Hercules Power Playbook :

URL : dealers.herculestire.com

Nom d'utilisateur : DealerCA Mot de passe : herculescanada

**Détails de la soumission –**

* Les clients peuvent soumettre une copie de leur reçu d'achat en ligne à HerculesTireRebates.ca.
* Les demandes de remise doivent être soumises en ligne avant le 15 juin 2022.
* Les clients qui ont des questions sur la façon de soumettre leur demande doivent composer le 1 888 336-5099.
* Pour vérifier l'état de la demande, visitez le site Web 24/7 : HerculesTireRebates.ca
* Veuillez noter : Selon la législation du gouvernement canadien en vigueur, les concessionnaires canadiens ne seront plus autorisés à soumettre des demandes au nom des clients en utilisant leur adresse de courriel personnelle ou professionnelle. Les soumissions multiples à partir d'une même adresse de courriel seront rejetées.

**Exigences en matière de factures –**

Veuillez vous assurer de respecter les consignes suivantes lors de l'achat pour éviter que les demandes ne soient rejetées ou retardées.

* Veuillez fournir aux clients un reçu de vente original **indiquant le nom des pneus achetés** (les numéros d'UGS ou d'article sans le nom du produit retarderont le temps de traitement).
* La facture doit être datée et porter la mention « Payée ».
* La facture doit inclure un numéro de facture.
* Le lieu d'achat doit être imprimé ou écrit au haut de la facture.